



Saint-Hilaire

Sept. - Oct. 2014

Information municipale

Travaux d'été, ville embellie, et rentrée... rythmée !



S'aérer, se balader, se reposer, s'amuser en famille ou entre amis, tel aura été le programme de ces vacances qui, nous l'espérons, ont été bénéfiques à vous toutes et tous. Pour vos élus, l'anticipation et l'information ont aussi été les maîtres-mots de cet été pour préparer cette rentrée que nous savions, depuis longtemps, difficile pour nos familles et nos enfants.

À l'heure où il serait facile de céder à l'individualisme, nous pensons au contraire que c'est fort d'un engagement rassemblant le plus grand nombre qu'il est possible d'aller de l'avant.

Le combat qui nous a tous réunis doit nous permettre de faire face à une nouvelle épreuve : ne pas faire basculer Saint-Hilaire dans une spirale financière, qui pourrait mettre à mal l'équilibre budgétaire de notre commune, avec un fort alourdissement de charges généré par une réforme imposée. En bon père de famille, des choix privilégiant toujours l'intérêt général seront faits et assumés, comme nous continuerons à conserver l'embellissement et le bien-être de nos habitants au cœur de nos priorités.

Votre Maire et l'équipe municipale

Une école rénovée



Durant tout l'été, l'école de notre village a fait l'objet de nombreux travaux.

Le système de chauffage a été entièrement remplacé par une pompe à chaleur.

Cette opération a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 50 %, grâce à la "réserve parlementaire" du député de notre circonscription, M Franck MARLIN.

Outre un meilleur confort pour nos enfants, cela permettra aussi de réduire les dépenses d'énergie !

Aménagements souhaités par l'équipe pédagogique et travaux de peinture réalisés par nos cantonniers, ajout de prises électriques... aucune classe n'a été oubliée.

De quoi offrir des locaux propres et accueillants à nos enfants et aux enseignants pour la rentrée !



Merci à nos pompiers

Un grand merci aux sapeurs pompiers qui sont intervenus immédiatement, le 18 septembre, pour sécuriser l'école de Saint-Hilaire et détruire un nid de frelons découvert sous le toit !





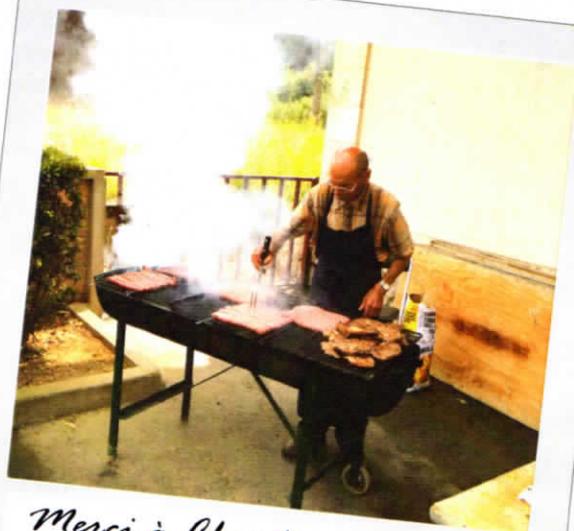
L'apéritif sous le soleil...



Le repas à l'abri... mais dans la bonne humeur !

Le 23 juin, la commune de Saint-Hilaire était très heureuse d'accueillir plus de 80 personnes pour la traditionnelle journée champêtre. Le maire et le conseil municipal ont pu rappeler, lors d'un petit discours d'introduction, les enjeux de ces moments de rencontre pour notre village : l'échange et le partage sont le socle et l'identité des Saint-Hilairois.

Malgré un temps très mitigé, les convives ont pu partager le verre de l'amitié en plein air avant de profiter du repas dans la salle des fêtes. L'après-midi s'est poursuivie avec des jeux anciens pour les enfants, des jeux de cartes et de société pour nos aînés, ballade, sport et détente pour les autres. Une journée réussie !



Merci à Christian Drouin, notre chef cuisinier

Entretien d'été pour une belle rentrée !

Un cadre de vie respecté, des espaces verts et des rues à la fois propres et entretenus sont une de nos priorités. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle vos élus ont tenu aussi à prêter main forte aux deux agents de la commune, durant leurs vacances, et que vous avez pu les croiser tondeuse à la main.

Après tout, la protection et l'embellissement de notre environnement, un village où l'on se sent bien... c'est l'affaire de tous !



: L'ALBUM PHOTO



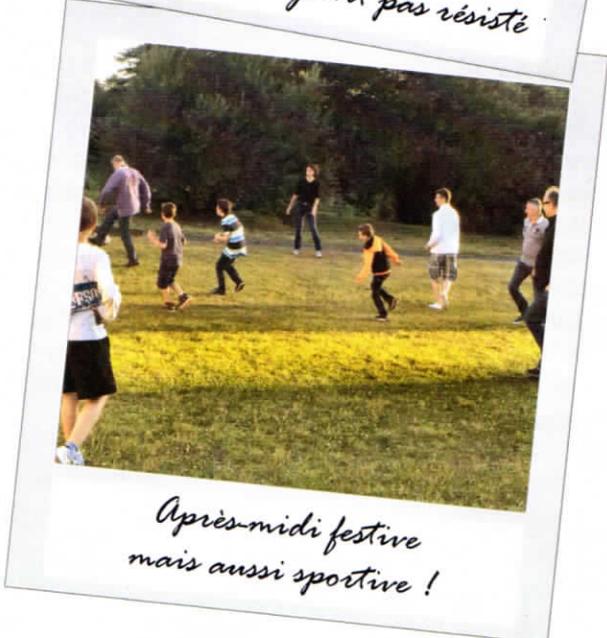
Des jeux anciens pour les petits...



Le billard hollandais, même les grands n'y ont pas résisté.



Attout détente à la belotte

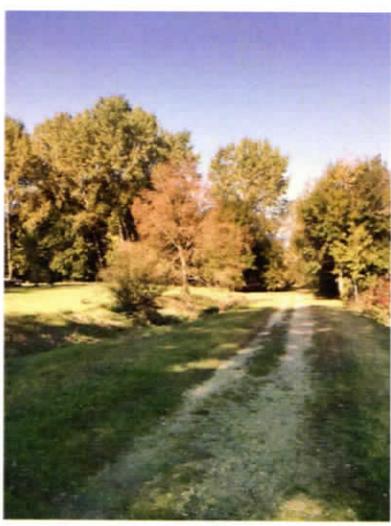


Après-midi festive mais aussi sportive !

À ne pas manquer ◀.....

5 octobre. Vide grenier. Installation à partir de 8h.
22 novembre. Soirée Beaujolais.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

Infos et inscriptions : 01 64 95 40 85



L'actu, c'est aussi...

Un combat mené ensemble. Un combat à mener tous ensemble!

Après différentes réunions et discussions avec les parents d'élèves, leurs représentants et les équipes pédagogiques de nos écoles, nos décisions communes, prises dans l'intérêt de nos enfants, se sont traduites par des actions concrètes et fermes. Car c'est ainsi que nous concevons notre mandat à votre service : respecter les engagements pris et défendre vos choix sur le terrain. **Votre compréhension, votre soutien ont été précieux et déterminants. Un immense merci !**

Le tribunal administratif a entendu nos revendications, nos difficultés. Et si le juge a ordonné l'ouverture des classes le mercredi, le recours du Préfet a été déclaré irrecevable à l'égard des délibérations de nos deux conseils municipaux.

Un questionnaire vous a donc été distribué afin de connaître au mieux vos besoins, une réunion publique avec plus de 60 parents a été organisée permettant un échange fructueux dans une totale transparence. Nous savons que vos attentes sont importantes et légitimes, mais notre syndicat et nos communes ne pourront pas assumer seuls ces surcoûts.

Chalô et St-Hilaire travaillent conjointement et activement pour **proposer une solution aussi satisfaisante que possible afin d'acheminer les enfants vers les accueils de loisirs de la Communauté de communes.** Nous vous en tiendrons informés.

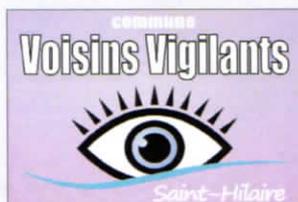
Et, parce que nous refusons que cette réforme impacte encore plus le budget des familles, **Chalô et Saint-Hilaire prendront à leur charge la demi-heure du soir (de 16h à 16h30) sous forme de garderie dans les écoles respectives.** Cette mesure permettra aux parents de venir chercher les enfants sans aucun frais. Une réflexion globale sera menée également sur les horaires des transports.

Maintenant, nous sommes déterminés à obtenir des aides et des subventions pour que nos enfants aient les mêmes droits à l'éducation, aux nouvelles technologies, aux activités culturelles et sportives que les grandes communes. C'est l'Etat qui doit nous y aider, car nous parlons d'« Education nationale », un service public majeur. Il ne peut y avoir des écoles favorisées, dans des villes où les recettes fiscales et les installations le permettent, et les autres. L'école de la République doit rester égale pour tous.

Vous pouvez compter sur nous, comme nous savons pouvoir compter sur vous, pour relever ces défis !



Voisins vigilants : la gendarmerie partenaire



Nous vous en parlions dans le dernier numéro : le dispositif « voisins vigilants » se mettra en place au cours des prochains mois. D'ores et déjà, les contacts ont été pris avec les partenaires institutionnels (Préfecture et

gendarmerie nationale). Souscrivant à cette initiative, une réunion se déroulera d'ailleurs prochainement avec la gendarmerie, pour définir les modalités de sa mise en place que nous vous présenterons très bientôt.

Bienvenue à nos infirmières

Après 23 ans de bons et loyaux services, Anne Baudry et Sabine Lama, ont cessé leur activité. Nous tenons à les remercier pour tout le travail qu'elles ont accompli durant toutes ces années, au service des habitants de Chalô-Saint-Mars et de Saint-Hilaire. Anne-Sophie Gibouin, leur collègue actuelle, reprendra le cabinet avec Mme Duchene. Nous leur souhaitons une bonne installation ! 7, Rue Masse de Combles, à Chalô. 01 64 95 48 44.

Exposition

Beaucoup de parents étaient présents, le lundi 30 juin, pour admirer l'exposition de fin d'année scolaire réalisée par les enfants sur le thème de la mythologie grecque.

Ce fut aussi l'occasion de remercier chaleureusement Madame Hari qui, pendant 18 ans, a été enseignante à l'école de Saint-Hilaire.

